

ESPRIT

*MANUEL
D'INSTRUCTION*



CRIOCABIN
TASTE PRESERVATION

1. Avant-propos	5
1.1 Introduction et but du manuel	5
1.1.1 Informations sur l'utilisation du manuel	5
1.2 Conditions de garantie du meuble	5
1.3 Conventions graphiques utilisées	6
1.4 Niveaux de qualification du personnel	6
1.5 Avertissements généraux	7
1.5.1 À la charge du Client	7
1.5.2 Assistance technique	7
1.5.3 Pièces détachées	7
2. Informations relatives à la sécurité	8
2.1 Consignes générales - Instructions	8
2.2 Consignes générales - Compétences et contrôles	8
2.3 Consignes d'urgence en cas d'incendie	8
2.4 Consignes pour les premiers secours	8
3. Caractéristiques de l'appareil.....	10
3.1 Description générale	10
3.1.1 Composants structuraux.....	10
3.1.2 Système de contrôle	12
3.2 Caractéristiques techniques	13
3.2.1 Dimensions	13
3.2.2 Plan d'installation	16
3.2.3 Tableau des poids	18
3.2.4 Charges admises	18
3.2.5 Système réfrigérant:	18
3.3 Émission de bruits	19
3.4 Autres émissions	19
3.5 Conditions ambiantes requises pour le fonctionnement	19
3.6 Description des risques résiduels	20
3.7 Protections spécifiques	21
4. Instructions en vue de la mise en service.....	21
4.1 Transport, manutention et positionnement	21
4.1.1 Précautions à prendre à la livraison de la marchandise	21
4.1.2 Manutention et positionnement	22
4.2 Déballage et élimination des éléments d'emballage	23
4.3 Assemblage	23
4.4 Démontage successif et remontage	31
4.5 Fixation	31
4.6 Installation	31
4.6.1 Raccordement au condensateur à distance	31
4.6.2 Branchement au réseau électrique	31
4.6.3 Raccordement au réseau d'évacuation	32
4.7 Mise en service	32
4.7.1 Réglages	32
4.8 Période d'inactivité et remise en service	32

5. Mode d'emploi.....	32
5.1 Utilisation correcte du meuble	32
5.2 Erreurs à éviter	33
5.3 Limites de service	33
5.4 Fonctions de contrôle du meuble	33
5.4.1 Dégivrage manuel	34
6. Instructions pour la maintenance.....	34
6.1 Conseils généraux	34
6.2 Nettoyage périodique	34
6.3 Maintenance périodique	35
6.3.1 Vérifier le système de levage	35
6.4 Maintenance supplémentaire	35
6.5 Recherche des pannes/troubleshooting	35
7. Instructions pour la démolition et l'élimination	35
8. Pièces jointes.....	36
8.1 Références à des manuels d'autres fournisseurs	36
8.2 Déclaration de conformité: ci-joint	36

1. Avant-propos

1.1 Introduction et but du manuel

Tout en vous remerciant et en vous félicitant de votre choix, Criocabin S.p.a., appelée ci-dessous le Fabricant, est heureuse de vous compter parmi ses clients et espère que ce meuble vous donnera entière satisfaction.

Le présent Manuel d'utilisation et de maintenance fait partie intégrante du meuble et est destiné à toutes les personnes qui l'utilisent ou interagissent avec ceux qui l'utilisent.

Le présent manuel a le but de fournir les informations nécessaires à :

- *identifier rapidement tous les éléments qui constituent le meuble;*
- *exécuter correctement les opérations prévues durant les phases de préparation, d'utilisation et de maintenance du meuble;*
- *garantir la sécurité et la sauvegarde de la santé des utilisateurs et des personnes exposées dans toutes les phases.*

Les informations, les dessins, les schémas, les tableaux et tout ce qui est contenu dans le présent Manuel d'utilisation et de maintenance sont confidentiels. Aucune information ne peut donc être reproduite, entièrement ou partiellement, ni communiquée à tiers sans l'autorisation du Fabricant qui en est le seul propriétaire.

1.1.1 Informations sur l'utilisation du manuel

Lire attentivement ce manuel avant de déplacer, d'installer ou d'utiliser le meuble et de faire une opération de maintenance quelconque sur ce dernier.

Le terme Fabricant indique toujours la société Criocabin S.p.a., le terme Fournisseur indique les fabricants de composants spécifiques du meuble.

Le terme Revendeur indique la société qui, en vertu d'un contrat de distribution stipulé avec le Fabricant, est autorisée à commercialiser le meuble et représente l'organisation commerciale qui suit le Client.

Conserver le manuel à l'abri de la chaleur, de l'humidité et des agents corrosifs pendant la durée de vie du meuble. Le transmettre à tout autre utilisateur ou propriétaire successif ; le laisser à proximité du meuble, pour en faciliter la consultation.

Veiller à ne pas l'abîmer, à n'enlever aucune page et à ne modifier pour aucun motif les informations qui y sont contenues.

Le Fabricant se réserve le droit de communiquer à tout moment les informations nécessaires à utiliser le meuble correctement et en toute sécurité. Ces informations, sous forme de modifications, de mises à jour ou de compléments, devront être considérées à tous les effets comme faisant partie intégrante du présent manuel.

1.2 Conditions de garantie du meuble

Les conditions de garantie sont reportées dans le contrat de vente, accepté par le Client avec la confirmation de commande.

1.3 Conventions graphiques utilisées

Le texte en **caractères gras** sert à signaler une information jugée importante.

Les références aux figures sont indiquées en utilisant, en **caractères gras**, un chiffre qui identifie la figure (Ex. **Fig. 1**) et éventuellement une lettre ou un chiffre qui identifient, à l'intérieur de la figure, la pièce décrite. Le code d'identification de la figure et celui de la pièce peuvent également être utilisés en même temps (Ex. **A - Fig. 1** ou **1 - Fig. 1**).

Pour attirer l'attention des utilisateurs en vue d'une utilisation correcte et en toute sécurité du meuble, nous avons adopté les symboles graphiques suivants dans le présent manuel:



REMARQUE!

Signale une information, une recommandation ou une indication jugée particulièrement importante.



ATTENTION!

Signale une opération ou une situation dangereuse.



INTERDICTION!

Signale l'interdiction d'effectuer une opération.

Nous avons par ailleurs adopté les symboles graphiques énumérés dans ce manuel pour représenter les Équipements de Protection Individuels à adopter lors de l'installation, de l'utilisation et de la maintenance du meuble.

Le symbole de chaque équipement est rappelé chaque fois qu'une opération spécifique décrite dans le présent manuel prévoit de l'utiliser.



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELS

Signale l'obligation de mettre des gants pour exécuter les opérations auxquelles il est associé.

1.4 Niveaux de qualification du personnel

Les figures professionnelles auxquelles s'adresse le présent manuel sont définies ci-dessous.



Qualifié

Technicien spécialisé, mis à disposition par le Client ou par le Revendeur, et autorisé, dans les différentes circonstances, à effectuer les opérations suivantes: montage, démontage, installation, mise au point, mise en marche, maintenance et réparation.

1.5 Avertissements généraux

Les utilisateurs du meuble doivent respecter scrupuleusement toutes les consignes de sécurité indiquées.

Les instructions reportées dans ce manuel seront l'objet d'un cours de formation donné par le personnel technique du Revendeur durant la phase d'installation; le Client a la responsabilité de déterminer les personnes de son organisation qui doivent suivre ce cours de formation et de vérifier si le degré d'apprentissage atteint est approprié à la tâche qu'il entend leur confier.

Les schémas joints au présent manuel ne doivent être utilisés que pour procéder à la maintenance et faire les contrôles supplémentaires.

Noter



Il est strictement interdit de s'en servir pour apporter des modifications au meuble. Les modifications éventuelles doivent être demandées directement au Revendeur, en indiquant toutes les caractéristiques techniques du meuble et les motifs; en cas d'approbation, elles ne doivent être faites que par le personnel du Fabricant ou autorisé par ce dernier.

Noter



L'altération/ le remplacement non autorisé d'une ou de plusieurs parties ou groupes du meuble peuvent représenter un risque d'accident. Le Fabricant décline alors toute responsabilité civile ou pénale.

1.5.1 À la charge du Client

Mis à part les conditions contractuelles spécifiques, le Client doit:

- *déterminer les personnes auxquelles faire suivre un cours de formation sur l'utilisation du meuble;*
- *prévoir un lieu approprié à l'installation du meuble;*
- *vérifier à la livraison si la fourniture correspond aux caractéristiques de la commande;*
- *faire toutes les opérations décrites dans le présent manuel, quand le contraire n'est pas expressément spécifié.*

1.5.2 Assistance technique

Pour les demandes d'intervention technique, le Client doit contacter directement le Service Après-vente mis en place par le Revendeur selon les modalités fixées lors du contrat.

1.5.3 Pièces détachées

Noter



Le Client doit toujours utiliser les pièces détachées d'origine fournies par le Fabricant. Le Fabricant décline toute responsabilité en cas d'accidents, de dommages éventuels aux biens ou de n'importe quel autre inconvénient dérivant de l'emploi de pièces détachées qui ne sont pas d'origine.

Les dessins, les références, les descriptions et les numéros de série, pour l'identification de toutes les pièces mécaniques, sont reportés dans la section **Pièces détachées**.

En ce qui concerne les dispositifs électriques et électroniques, se référer au Schéma de câblage 1, Schéma de câblage 2.



Noter

Au moment d'envoyer la demande au Revendeur, il est nécessaire de toujours indiquer le modèle et le numéro de série du meuble auquel se réfère la pièce détachée.

2. Informations relatives à la sécurité

2.1 Consignes générales - Instructions

- *Toute personne chargée d'interagir avec le meuble doit lire entièrement le manuel avant d'effectuer une intervention quelconque.*
- *L'inobservation des consignes de sécurité ou une négligence lors de l'utilisation ou de la maintenance du meuble peut provoquer un accident dont le Revendeur et le Fabricant ne s'assument aucune responsabilité.*
- *Nous rappelons pour finir ce qui suit, comme prévu par la réglementation en vigueur:*



Noter

Le travailleur doit observer les dispositions et suivre les instructions fournies par l'employeur.

2.2 Consignes générales - Compétences et contrôles

- *L'installation, la mise en service et la maintenance supplémentaire du meuble ne doivent être effectuées que par du personnel technique qualifié et autorisé.*
- *Le meuble a été conçu pour n'y introduire que des denrées alimentaires, tout autre usage doit être considéré comme non conforme.*
- *Toujours utiliser les Équipements de Protection Individuels quand ils sont préconisés.*
- *Prévoir un dispositif contre les incendies adapté aux caractéristiques techniques du meuble.*

2.3 Consignes d'urgence en cas d'incendie



Attention!

Au contact d'une flamme libre, le fluide réfrigérant utilisé subit une décomposition thermique et se transforme en une substance caustique et nocive.

Il faut donc éviter de l'exposer aux étincelles ou à une source possible d'allumage.

2.4 Consignes pour les premiers secours

Les consignes pour les premiers secours reportées ci-dessous se réfèrent au traitement suite au contact avec le fluide réfrigérant.

Attention!

En cas de contact avec les yeux:

ne pas frotter;
enlever éventuellement les verres de contact;
laver abondamment à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.



En cas de contact avec la peau:

laver abondamment la partie intéressée à l'eau courante pendant au moins 20 minutes;
laisser la partie découverte.

En cas d'ingestion:

faire boire le plus d'eau possible.

Transporter néanmoins la personne aux urgences de l'hôpital le plus proche.

Noter



Pour de plus amples détails, se référer à la « Fiche de sécurité du fluide réfrigérant ».

3. Caractéristiques de l'appareil

3.1 Description générale

L'appareil décrit dans le présent manuel est un comptoir frigorifique, ci-dessous appelé « meuble », canalisable, de dimensions standard, prévu pour la présentation d'aliments, dont la vente peut avoir lieu:

3.1.1 Composants structuraux.

ESPRIT 200

- *canalisable;*
- *vitrine carrée avec vitres relevables par pistons;*
- *tiroir réfrigéré escamotable;*
- *tablette inférieure réfrigérée;*
- *tablette supérieure pas réfrigérée;*
- *tablette de travail de 24 cm en laminé;*
- *surface d'appui supérieure en verre de 31 cm;*
- *bac pour recueillir la condensation;*
- *châssis frontal en tôle plastifiée (Standard);*
- *châssis frontal en bois (Luxury);*
- *panneau frontal en bois.*

ESPRIT 210

- *Canalisable.*
- *Vitrine carrée avec vitres ouvrables à l'aide de pistons.*
- *Surface réfrigérée équipée de bacs gastronom.*
- *Potentiomètre pour ventilateurs.*
- *Réfrigération ventilée avec évaporateur pré-laqué.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Soupape thermostatique.*
- *Panneau de control électronique.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Dégivrage ventilé avec arrêt du compresseur.*
- *Bac racolteur de l'eau de condensation.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée.*
- *Façade personnalisable.*

ESPRIT 230

- *Canalisable.*
- *Vitrine carrée avec vitres ouvrables à l'aide de pistons.*
- *Réfrigéré pour bouteille avec surface réglable en 3 hauteurs.*
- *Potentiomètre pour ventilateurs.*
- *Réfrigération ventilée avec évaporateur pré-laqué.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Soupape thermostatique.*
- *Panneau de control électronique.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Dégivrage ventilé avec arrêt du compresseur.*

- *Bac racolteur de l'eau de condensation.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée.*
- *Façade personnalisable.*

ESPRIT 300

- *Canalisable.*
- *Vitrine carrée avec vitres ouvrables à l'aide de pistons.*
- *Tiroir réfrigéré coulissant.*
- *Etagère inférieure réfrigéré.*
- *Etagère supérieure non réfrigéré sans éclairage.*
- *Ventilation frontale antibuée.*
- *Ventilation latérale antibuée.*
- *Potentiomètre pour ventilateurs.*
- *Réfrigération ventilée avec évaporateur pré-laqué.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Soupape thermostatique.*
- *Panneau de control électronique.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Dégivrage ventilé avec arrêt du compresseur.*
- *Bac racolteur de l'eau de condensation.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée.*
- *Façade personnalisable.*

ESPRIT 310

- *Canalisable.*
- *Canalisable avec cloison spécial avec ES200-ES300.*
- *Vitrine carrée avec vitres ouvrables à l'aide de pistons.*
- *Interne du meuble laminé couleur crème.*
- *Etagère supérieure non réfrigérée sans éclairage.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée.*
- *Façade personnalisable.*

ESPRIT 340

- *Canalisable.*
- *Vetrina quadra con vetri apribili a pistonì.*
- *Etagère supérieure non réfrigérée sans éclairage.*
- *Ventilation frontale antibuée.*
- *Ventilation latérale antibuée.*
- *Potentiomètre pour ventilateurs.*
- *Réfrigération ventilée pour le préservation du chocolat.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Soupape thermostatique.*
- *Panneau de control électronique.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Dégivrage ventilé avec arrêt du compresseur.*
- *Bac racolteur de l'eau de condensation.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée*

- *Façade personnalisable.*
- *Fermeture arriere en plexiglass.*

ESPRIT 400 410

- *Canalisable a tous versions Esprit avec joues plains et avec miroir intern.*
- *Chauffage bacs gastronomiques au bain-marie (ES400) ou plan chaud (ES410).*
- *Plafonnier chauffant dans la partie supérieure.*
- *Plan de travail en acier 304 antirayure.*
- *Intérieur de la vitrine en acier inox AISI 304.*
- *Panneau de control électronique.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée*
- *Façade personnalisable.*

ESPRIT 600

- *Canalisable.*
- *Vitrine carrée avec vitres ouvrables à l'aide de pistons.*
- *Plan de travail en acier antirayure.*
- *Surface d'appui neutre en inox.*
- *Surface d'appui supérieure en verre à 31 cm.*
- *Éclairage vitrine (une rangée) avec protection lampe.*
- *Châssis frontal en tôle plastifiée.*
- *Façade personnalisable.*

3.1.2 Système de contrôle

Il est effectué à l'aide de l'unité de contrôle.

Pour l'utiliser, se référer aux « **Instructions de l'unité de contrôle** » en annexe.

3.2 Caractéristiques techniques

Toutes les dimensions relatives aux dessins techniques du présent manuel sont exprimées en millimètres (mm).

3.2.1 Dimensions

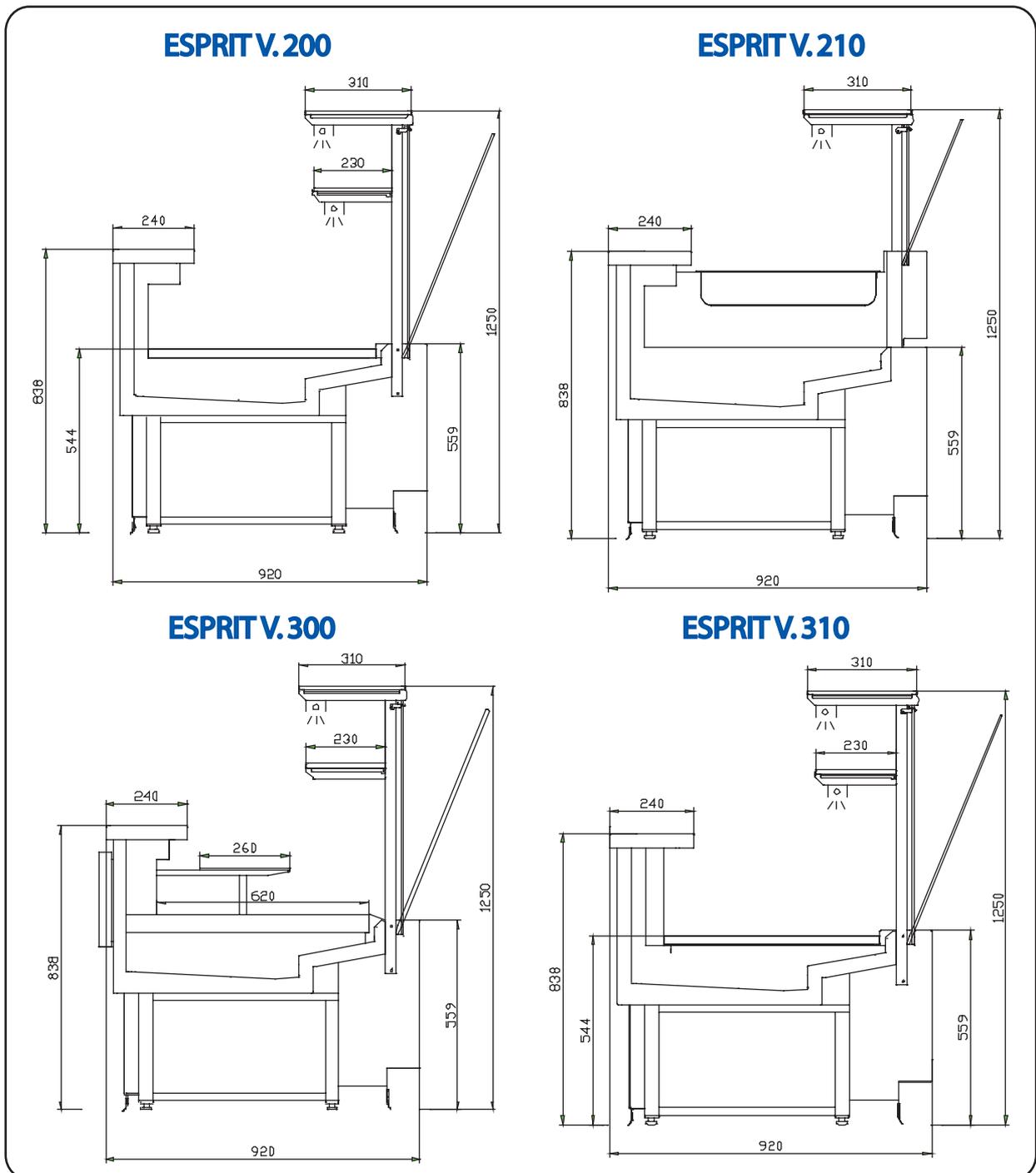


Fig. 1 Dimensions Esprit 200 210 300 310

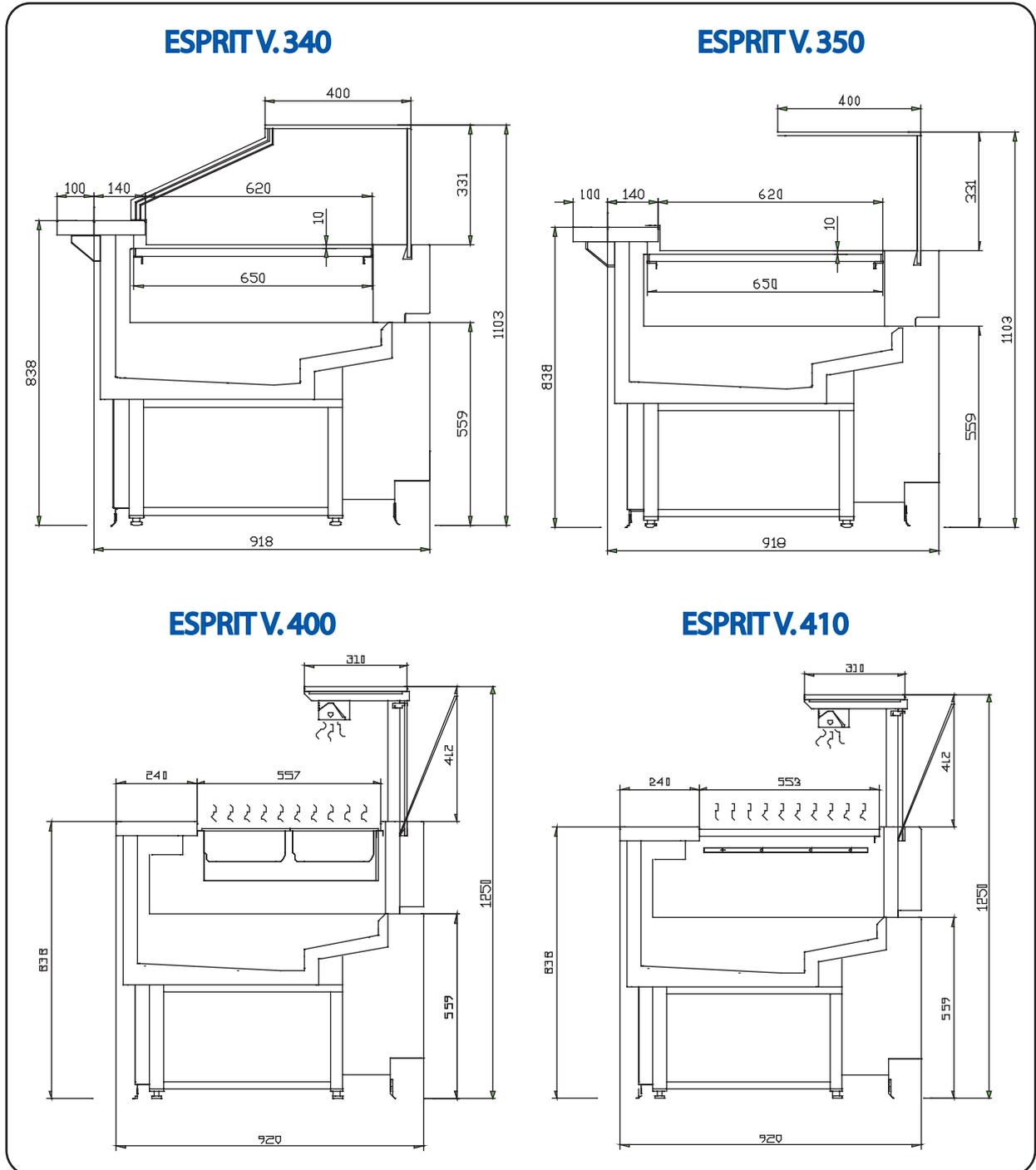


Fig. 2 Dimensions Esprit 340 350 400 410

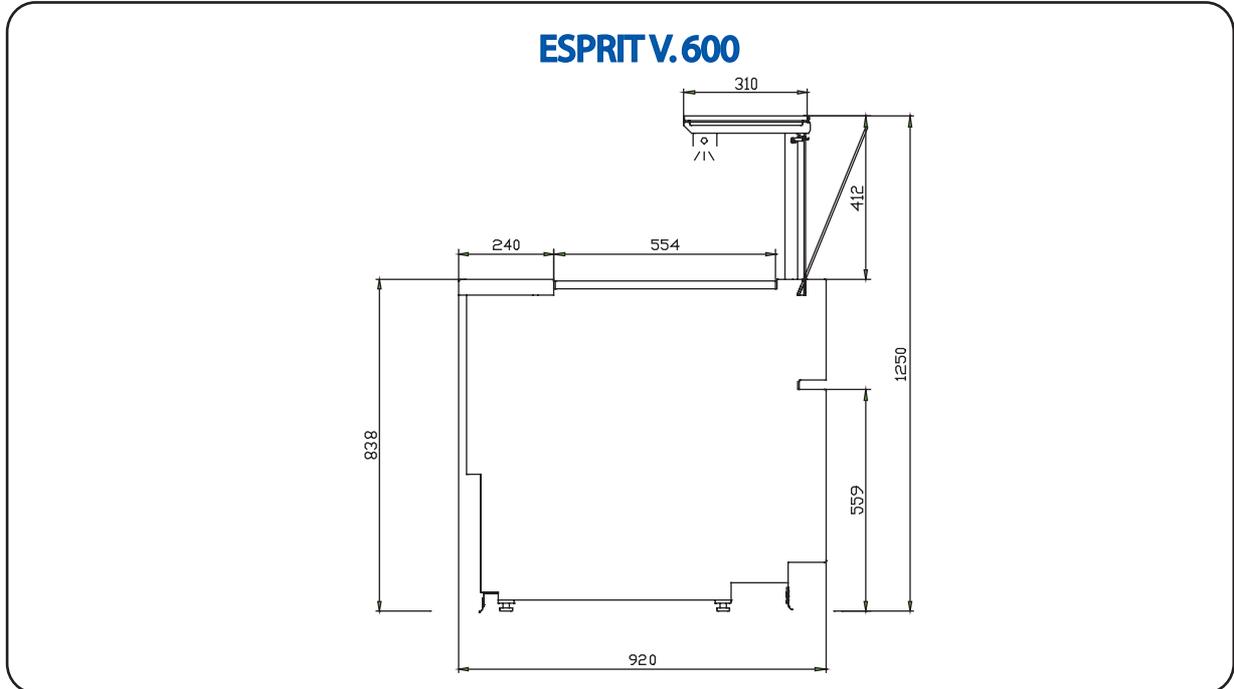


Fig. 3 Dimensions Esprit 600

3.2.2 Plan d'installation

Fig. 4 Plan d'installation du meuble

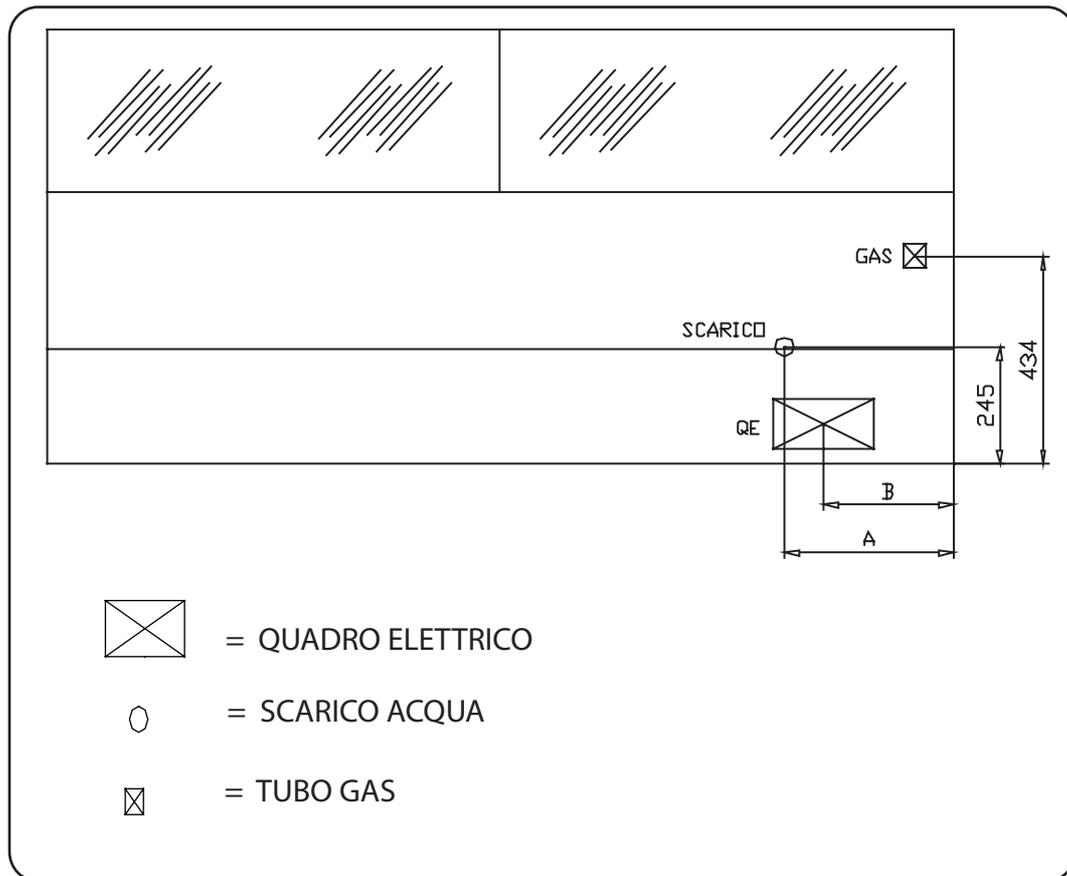


Fig. 5 Lay-out

Longueur	A (mm)	B (mm)
937	350	270
1250	350	270
1875	350	270
2812	350	270

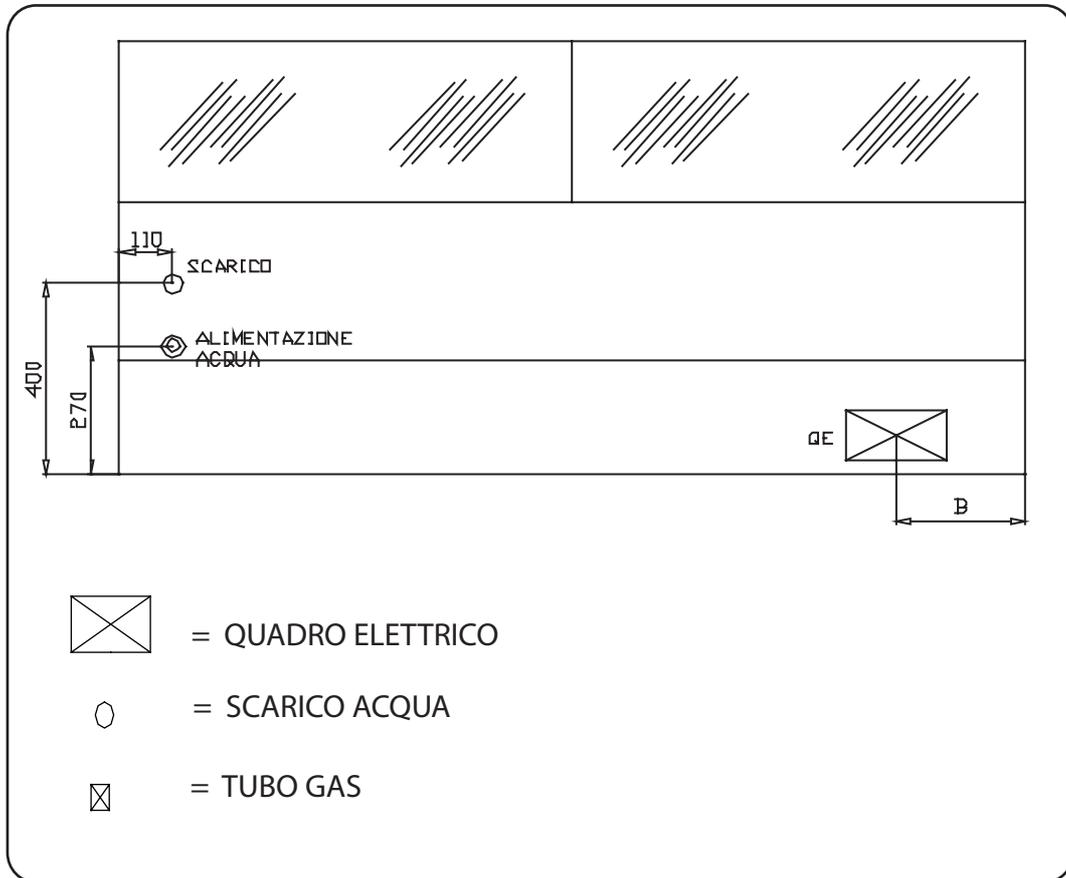


Fig. 6 Lay-out

Longueur	A (mm)	B (mm)
1250	110	270
1875	110	270

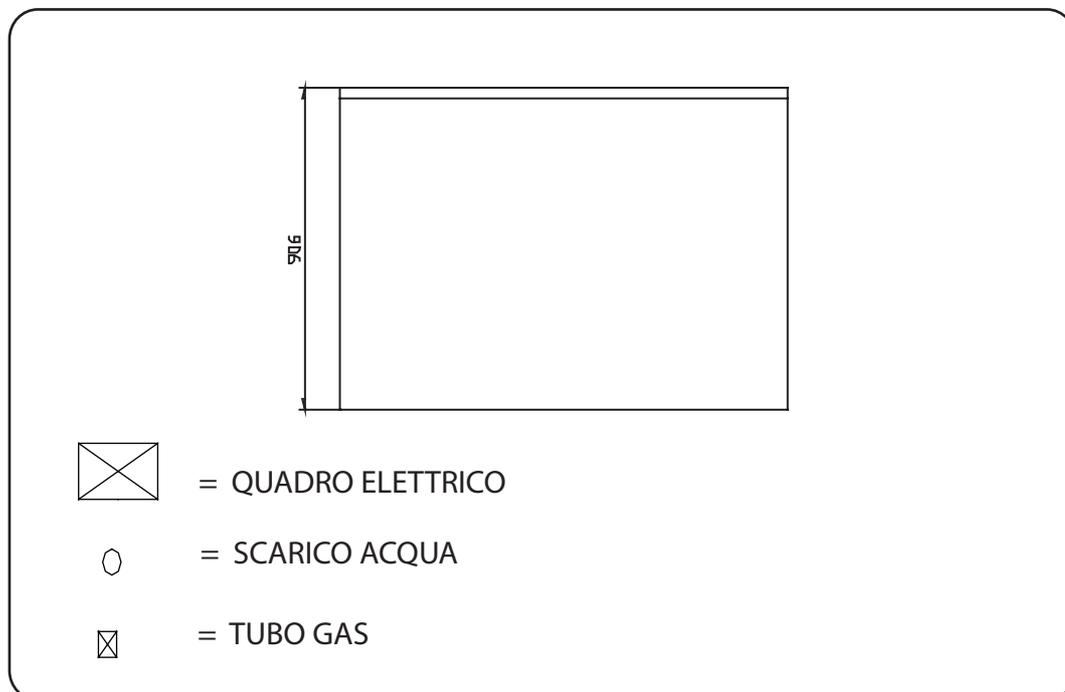


Fig. 7 Lay-out

3.2.3 Tableau des poids

Longueur du meuble (mm)	937	1250	1875	2812
Poids sans condensateur (kg)	140	160	190	245
Poids avec condensateur (kg)	160	180	210	260

3.2.4 Charges admises

Se référer au tableau suivant pour les charges admises sur le meuble:

COMPOSANTS	CHARGE
Tablettes supérieures en aluminium	max. 20 kg/m
Tablettes supérieures en verre	max. 8 kg/m
Tablettes intermédiaires	max 8 kg/m
Plateaux d'exposition	max. 95 kg/m

3.2.5 Système réfrigérant:

Pour les caractéristiques du fluide réfrigérant, se référer à la « **Fiche de sécurité fluide réfrigérant** » en annexe.

Sauf demande par le client de nos vitrines utilisent comme gaz réfrigérant " R404 a".

3.3 Émission de bruits

D'après les tests faits par le fabricant, le niveau de bruit varie de 55 à 57 dBA, selon les conditions fixées par la Directive EU n° 89/392/CEE.

Le niveau de bruit varie également en fonction de la température ambiante et, pour les meubles « avec groupe réfrigérant », de la propreté du condensateur.

3.4 Autres émissions



Attention!

Des fuites de fluide réfrigérant R404a sont possibles.

3.5 Conditions ambiantes requises pour le fonctionnement

Pour le fonctionnement correct du meuble réfrigérant, vérifier si la classe climatique de ce dernier correspond à celle du local où il est installé (voir la plaquette d'identification).

Pour le fonctionnement correct des meubles « avec groupe réfrigérant », il faut:

- *garantir la circulation d'air dans le local, y compris au niveau du sol, même durant les périodes de fermeture;*
- *ne pas boucher les prises d'air du condensateur en déposant des produits ou du matériel autour du meuble.*

Pour les meubles « sans groupe réfrigérant », il faut:

- *mettre le condensateur à distance à l'abri des agents atmosphériques.*

Quoi qu'il en soit, il faut:

- *installer le meuble en évitant de l'exposer directement aux rayons du soleil ou autres sources de chaleur comme l'éclairage à incandescence à forte intensité, les fours de cuisson ou les corps radiants tels que les radiateurs pour le chauffage;*
- *positionner le meuble loin des portes, des fenêtres et de la bouche des climatiseurs pour éviter les flux d'air à une vitesse supérieure à 0,2 m/s.*



Noter

Une hausse de la température ambiante et/ou une quantité insuffisante d'air au condensateur augmente la consommation d'énergie et réduit les performances techniques du meuble, ce qui risque de détériorer les produits exposés.

La température ambiante de service du meuble est de 25°C ± 1°C. L'humidité du local doit être de 60% ± 3%.

3.6 Description des risques résiduels

Attention!

RISQUE DE COUPURE



Veiller à ne pas se blesser avec les ailettes de l'évaporateur, qui peuvent être coupantes vu leur épaisseur réduite, en nettoyant la cuve du meuble, après avoir enlevé les plateaux d'exposition.

Veiller à ne pas se blesser avec les ailettes du condensateur, qui peuvent être coupantes vu leur épaisseur réduite, en nettoyant le condensateur, s'il s'agit de meubles « avec groupe réfrigérant ».



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mettre obligatoirement des gants pour faire les opérations de nettoyage décrites plus haut.

Attention!

RISQUE DE BRÛLURE



Veiller à ne pas se brûler s'il s'agit de meubles avec dégivrage électrique car la résistance peut encore être très chaude.

Veiller à ne pas se brûler s'il s'agit de meubles chauffés avec des lampes à infrarouges car certaines parties sont très chaudes.

Attention!

RISQUE D'ÉCRASEMENT



Pour les meubles avec vitrine, le système d'ouverture est équipé de pistons qui sont utiles durant les opérations de levage et d'un élément de sécurité contre la fermeture accidentelle et à l'improviste de la vitre.

Pour éviter tout risque d'écrasement, vérifier régulièrement le fonctionnement du système de levage. Ce dernier est abîmé s'il faut forcer pour ouvrir la vitre.

Attention!

RISQUE DE CASSURE DES VITRES



Toutes les vitres mobiles sont en verre trempé et le risque de se blesser est très limité car elles se cassent en petits morceaux ne dépassant jamais les 3 cm de long.

La vitre doit normalement être baissée et il n'y a donc aucun risque de cassure due à la chute de la vitre dans cette position.

Durant la phase de nettoyage et de chargement de la marchandise, la vitre est levée et maintenue dans cette position grâce au système de levage

3.7 Protections spécifiques

Les composants du système de réfrigération et le panneau électronique ne sont normalement pas accessibles et sont protégés par des panneaux placés sur le côté arrière du meuble.



Interdiction

En dehors des opérations de maintenance supplémentaire, il est interdit d'enlever ces panneaux et de travailler sur le meuble lorsque ces derniers sont ouverts ou ont été enlevés.

4. Instructions en vue de la mise en service

4.1 Transport, manutention et positionnement

4.1.1 Précautions à prendre à la livraison de la marchandise

La vitrine est livrée franco usine par le fabricant. Avant d'être remis au transporteur, le meuble, objet de la fourniture, est soigneusement contrôlé par le fabricant.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages ou la perte de pièces après la livraison du meuble au transporteur.



Noter

Les éléments du meuble sont normalement emballés; il faut couvrir ceux qui ne le sont pas pour les transporter.

Les éléments pouvant se déplacer durant le transport doivent être bien fixés.



Noter

À la livraison du meuble, le Client doit:

Vérifier si le matériel fourni correspond aux caractéristiques de la commande.

S'assurer que le meuble n'a pas subi de dommages durant le transport ou que l'emballage éventuel n'a pas été altéré avec par conséquent perte de pièces.

En cas de défauts ou de parties manquantes, informer immédiatement le transporteur et le Revendeur en présentant une documentation photographique.

4.1.2 Manutention et positionnement

Les opérations décrites ci-dessous sont à la charge du Client sauf en cas d'indications contraires.

Pour déplacer le meuble, se munir d'un chariot élévateur ayant une charge appropriée en se référant aux zones de prise indiquées sur la figure suivante.

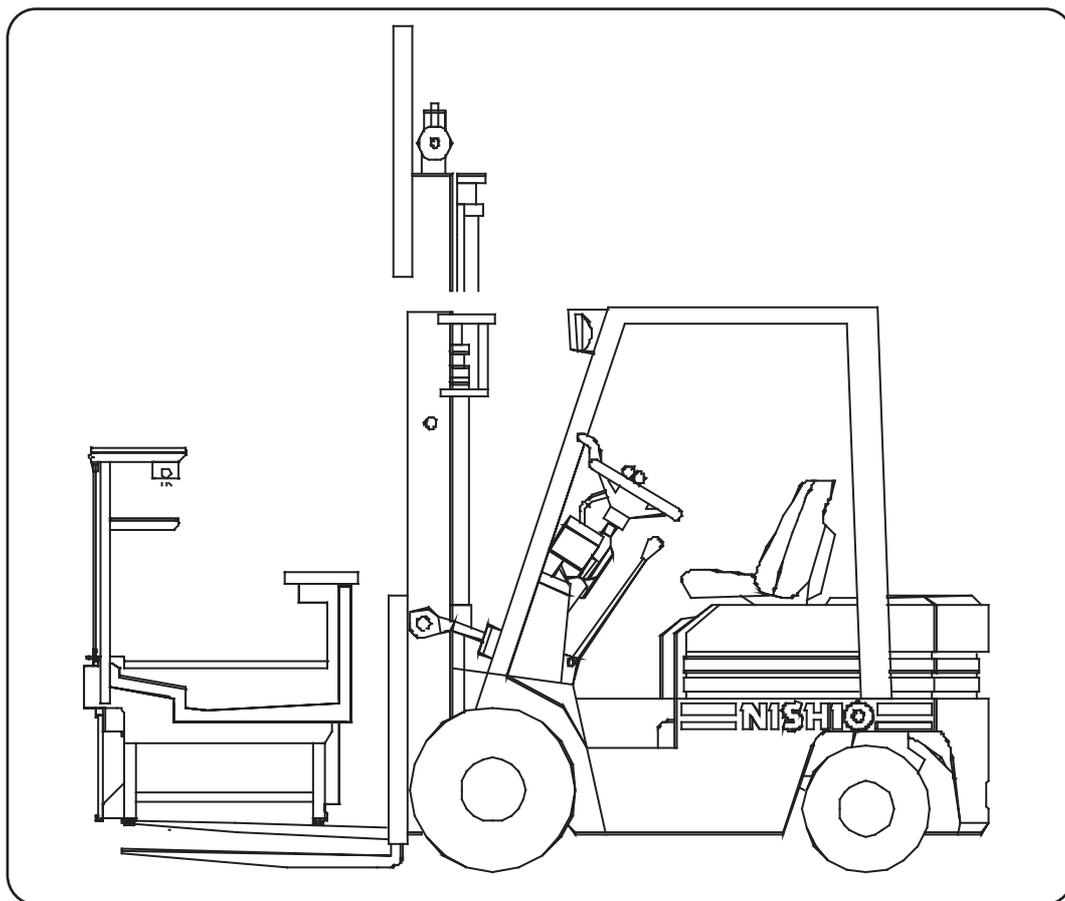


Fig. 8 Manutention ESPRIT

Noter



Pour la manutention du meuble, il est conseillé d'utiliser une palette.

Vérifier si le meuble est bien en équilibre tant qu'il n'est pas entièrement levé.

L'opération de levage doit être effectuée de façon continue (sans secousses et sans lever d'un seul coup).

Placer le meuble bien à l'horizontale, en agissant si nécessaire sur les vérins vissés des pieds pour en régler la hauteur et vérifier avec un niveau à bulle. Le meuble doit être bien à plat pour fonctionner correctement, permettre l'écoulement de l'eau de dégivrage et éviter les vibrations bruyantes du moteur.

S'il s'agit d'un meuble avec bac pour recueillir la condensation, vérifier si celui-ci est positionné de façon à pouvoir raccorder le tuyau de vidange correspondant au réseau hydrique.

4.2 Déballage et élimination des éléments d'emballage

Les opérations décrites ci-dessous sont à la charge du Client, sauf indications contraires.

N'enlever l'emballage qu'après avoir positionné le meuble.

Les éléments d'emballage doivent être éliminés conformément aux normes en vigueur.

4.3 Assemblage

Les opérations décrites ci-dessous sont à la charge du Client, sauf indications contraires.

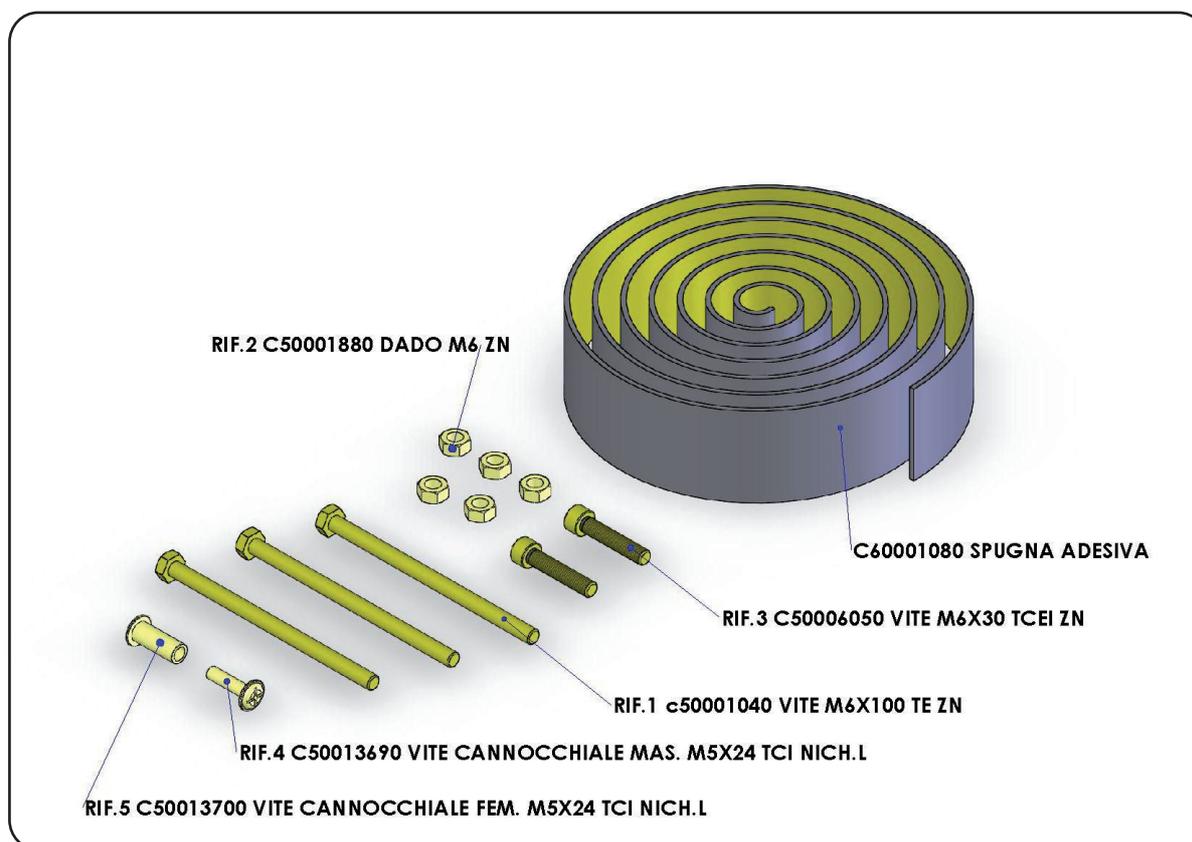


Fig. 9 Quincaillerie pour le kit de jonction

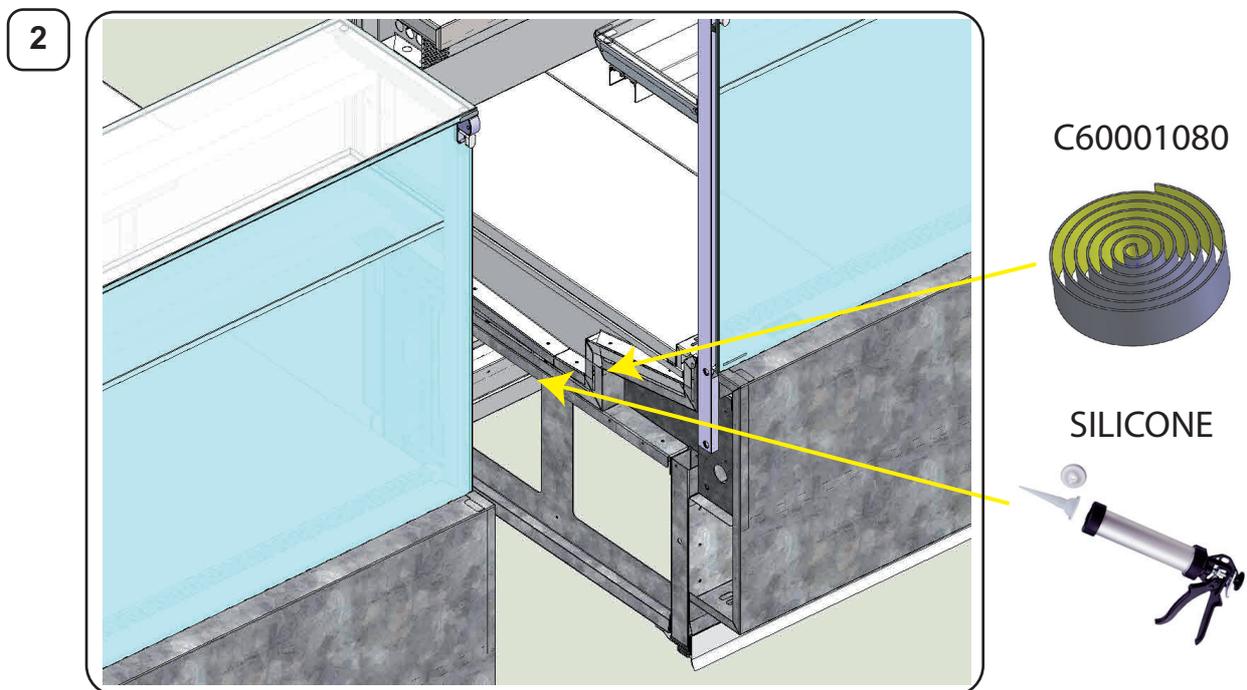
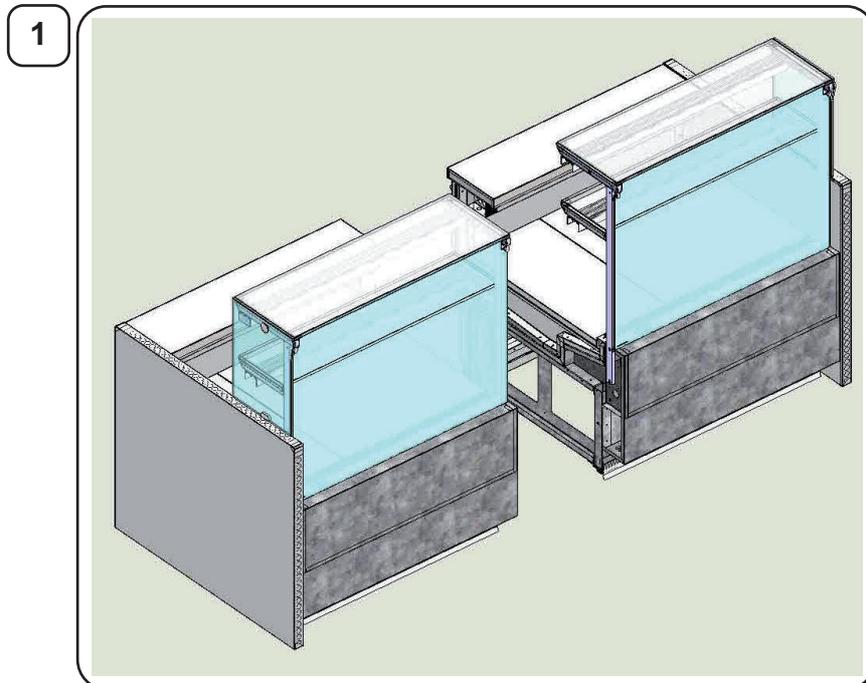


Fig. 10 Canalisation première étape

- a) Aligner les deux vitrines a canaliser **(1)**
- b) Appliquer la mousse adhesive fournie dans les kit sur toute de la section de la cuve **(1)**
- c) Appliquer beaucoup de silcone juste au-dessus de la mousse pour reduire l'entree d'air **(1)**

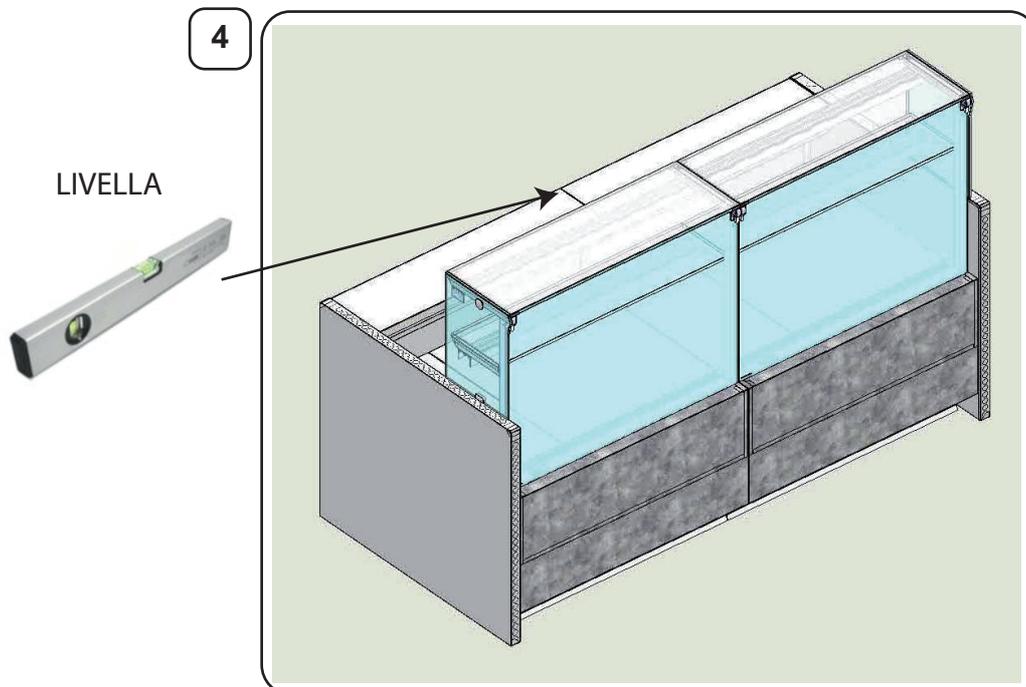
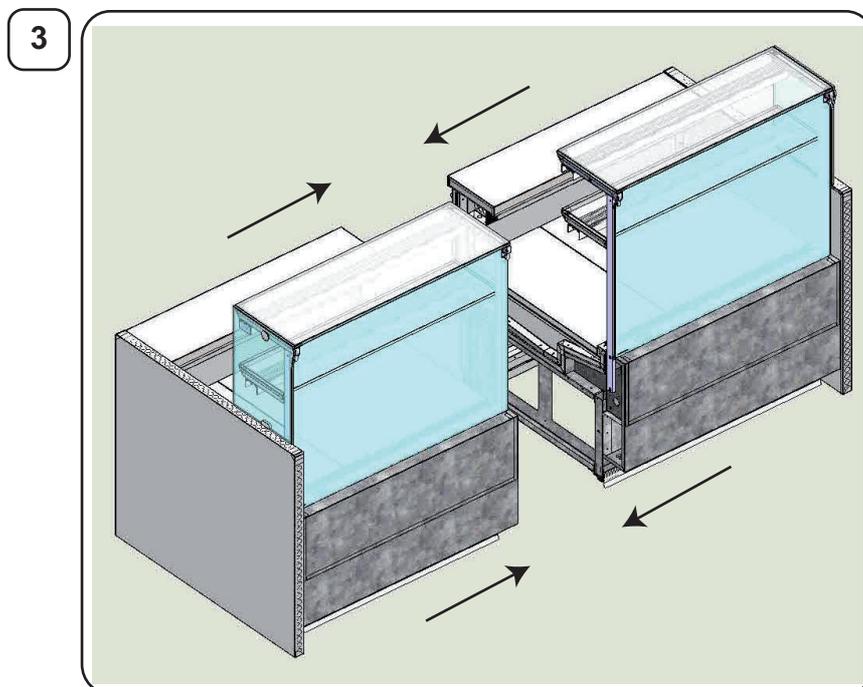
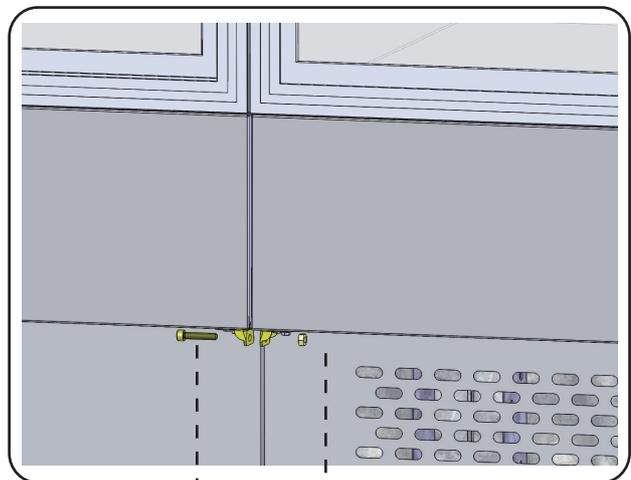
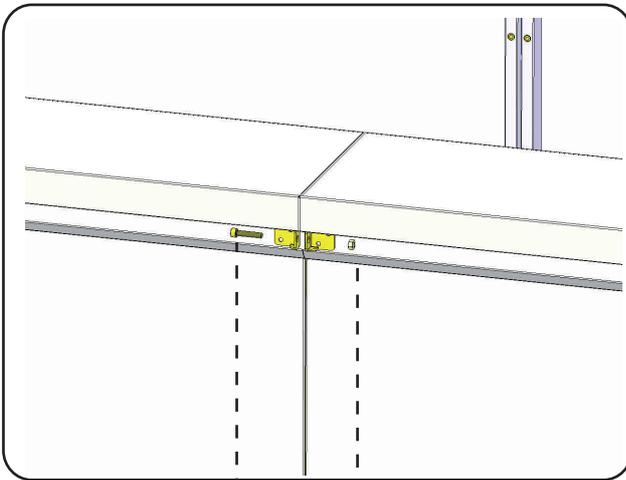
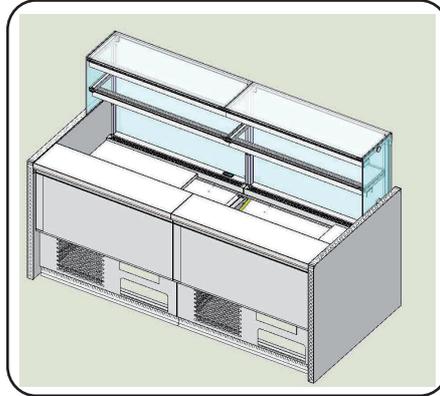


Fig. 11 Canalisation deuxième étape

a) Rejoignez les deux vitrines **(3)**

b) Verifier le correct alignement entre les deux vitrines avec le niveau **(4)**

7



RIF. 3 C50006050



RIF. 3 C50001880



Fig. 12 Canalisation troisième phase

- a) Enlever les deux panneaux frontaux, les plans d'exposition, (seulement ceux de la côte de canalisation), les toles d'aspiration air **(5)**
- b) Fixer sur le support frontal de la vitrine la vis REF.1 C50001040 VIS M6X 100 TE IX + REF.2 C50001880 ECROU M6 ZN **(6)**

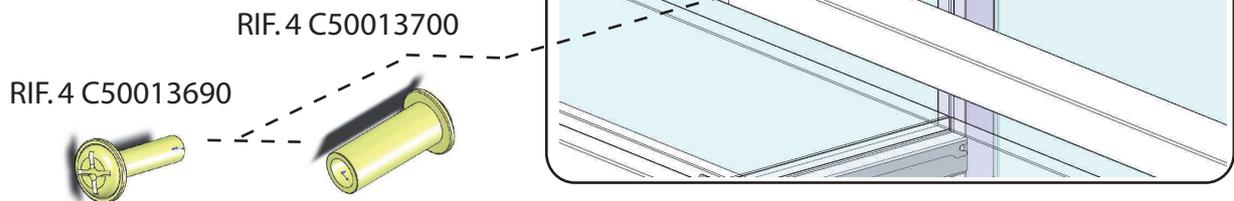
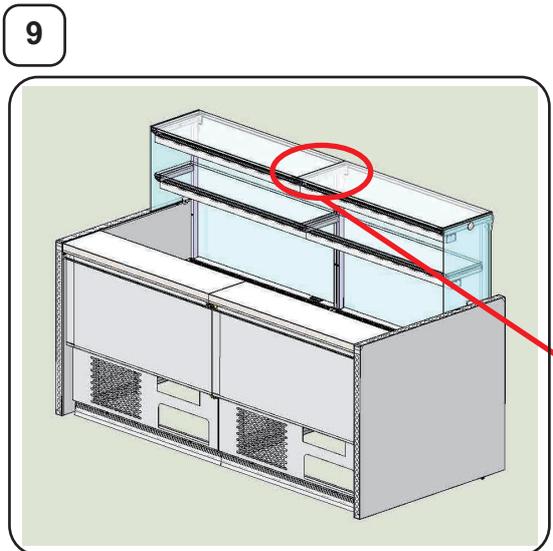
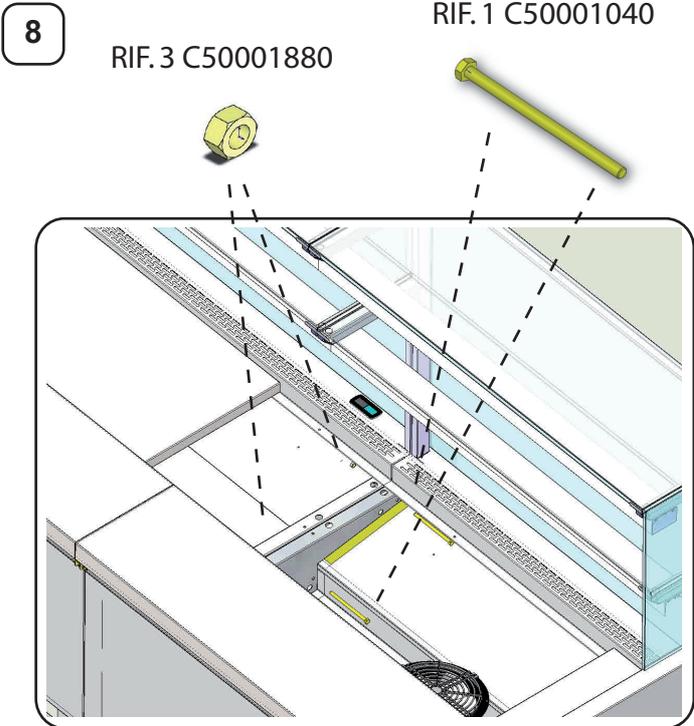
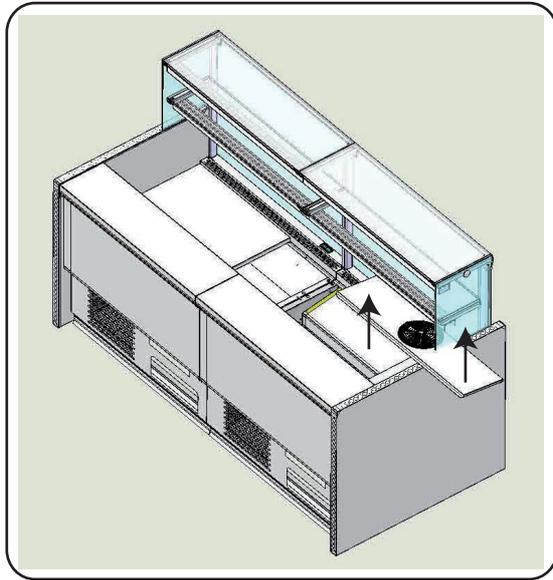


Fig. 13 Canalisation quatrième phase

a) Fixer dans la partie arriere de la vitrine la vis REF.3 C50006050 VIS M6 X 30 TCEI ZN+ RIF.2 C50001880 ECROU M6 ZN (7)

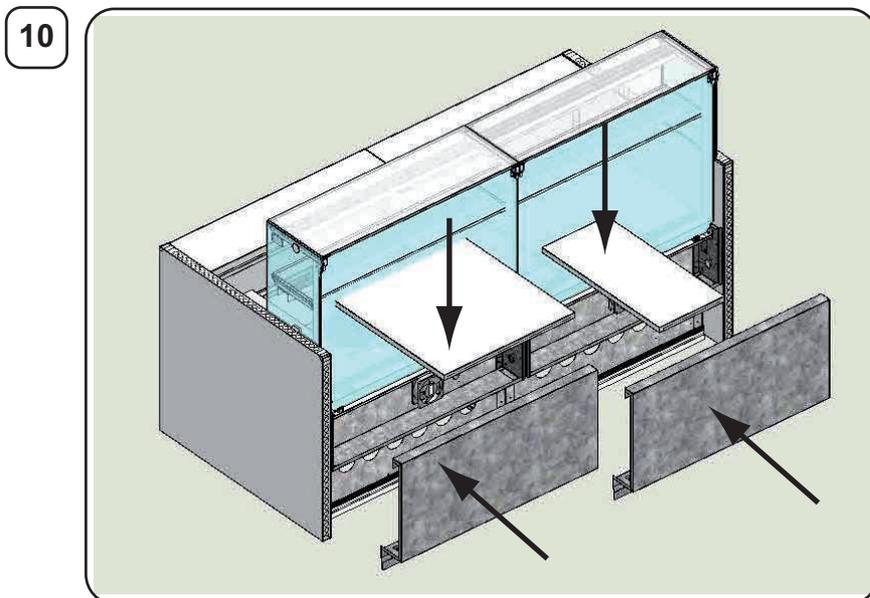
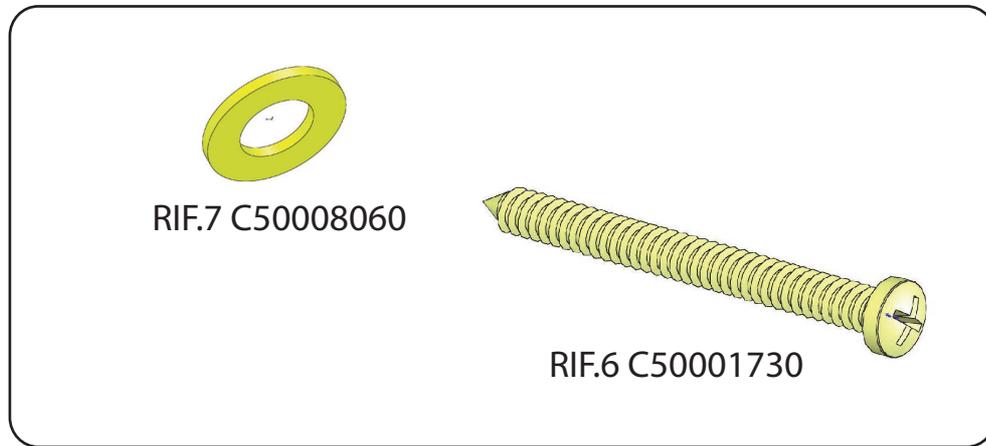


Fig. 14 Canalisation cinquième phase

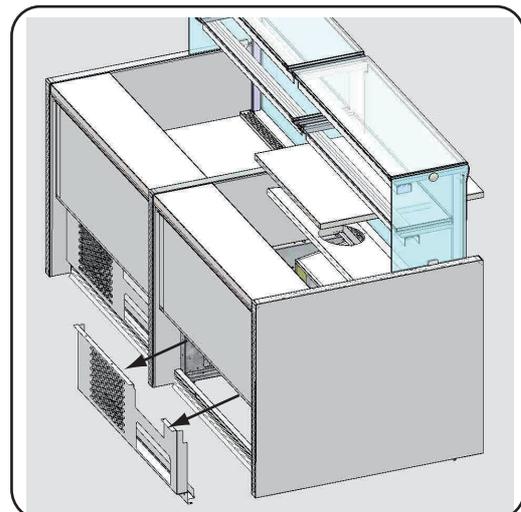
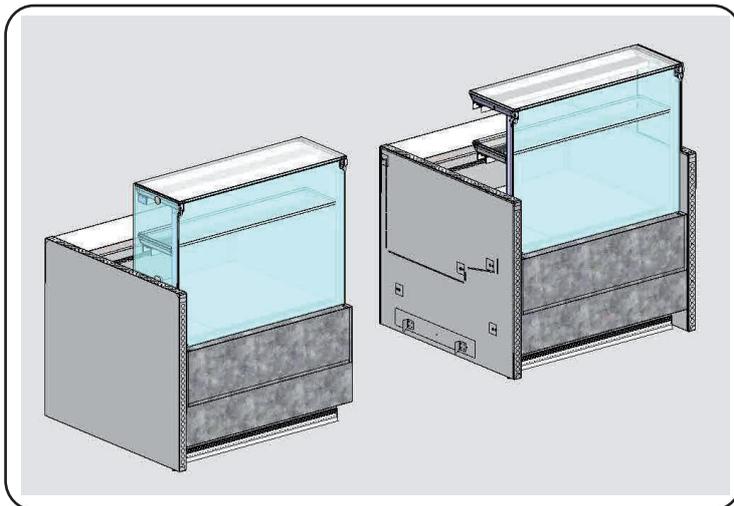
a) Dans les toles interieures de la cuve, utiliser, dans les positions indiquees dans les images, les vis de fixation REF.1 C50001040 VIS M6X 100 TE IX + RIF.2 C50001880 ECROU M6 ZN **(8)**

b) Fixer les cremaillere avec la vis REF.4 VITE CANNOCCHIALE MAS M5X24 TCI NICH.L + REF.5 VITE CANNOCCHIALE FEM. M5X24 TCI NICH.L **(9)**

CANALISATION AVEC D'AUTRES MODÈLES ESPRIT]



11

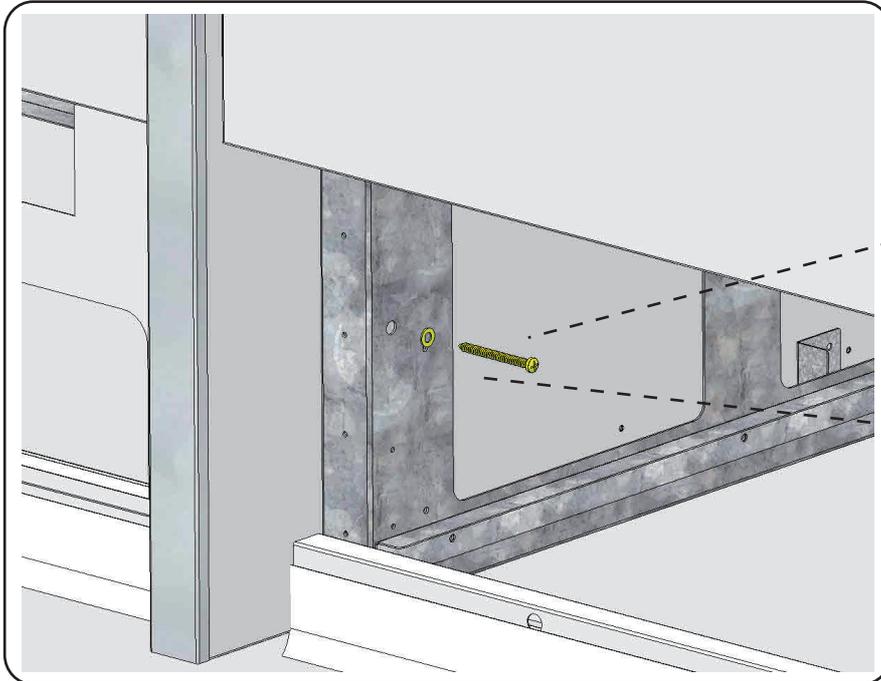


12

Fig. 15 Canalisation première étape

- a) A côté des deux rives de canaliser **(11)**
- b) Retirez les caches du panneau arrière **(12)**

13



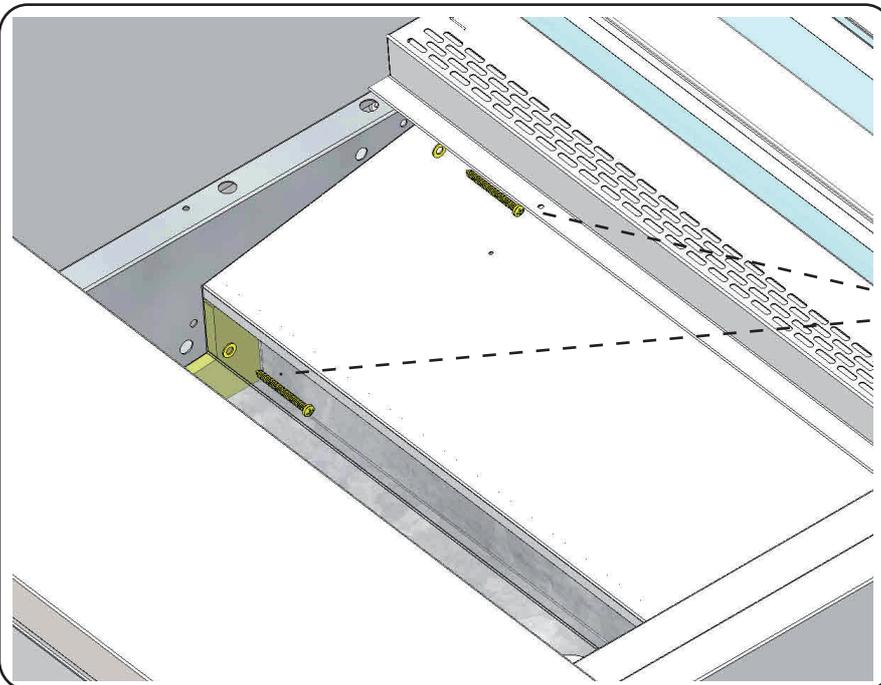
RIF.6 C50001730



RIF.7 C50008680



14



RIF.6 C50001730



RIF.7 C50008680



Fig. 16 Canalisation deuxième étape

a) Fixer mit RIF.6 C50001730 VITE AF 4,8X60 TC -IC IX + RIF.7 C50008060 RONDELLA D. 6,4X12 IX
(13) (14)

4.4 Démontage successif et remontage

Le démontage du meuble pour le déplacer et son remontage successif sont à la charge du Client.

Le Client peut demander l'assistance technique en s'adressant au Revendeur.

4.5 Fixation

Le meuble décrit dans le présent manuel repose sur des pieds vissés et n'a donc pas besoin d'être fixé au sol.

4.6 Installation

Les opérations décrites ci-dessous sont à la charge du Client, sauf indications contraires.

4.6.1 Raccordement au condensateur à distance

Le raccordement à un condensateur à distance concerne uniquement les meubles « sans groupe réfrigérant ».



Qualifié

Le raccordement et la mise en service doivent être faits par un Technicien/ Frigoriste spécialisé.

Se référer au plan d'installation du meuble pour la position des tuyaux d'entrée et de sortie du fluide réfrigérant.

4.6.2 Branchement au réseau électrique

Le meuble doit être branché à un réseau électrique dont l'impédance soit inférieure à 0,228 ohm.

L'alimentation électrique, la fréquence et la tension du réseau doivent correspondre à celles indiquées sur la plaquette d'identification du meuble. Lors du démarrage du compresseur, la tension de l'alimentation nominale doit être de $\pm 10\%$.

Il est conseillé d'utiliser un disjoncteur multipolaire d'une classe appropriée (C ou D) en amont de la prise.

L'installation et la prise doivent par ailleurs être branchées à l'aide d'un interrupteur différentiel avec du courant de déclenchement de 0,03 A, conformément aux normes.



Attention!

La mise à la terre du meuble est obligatoire.

Pour les meubles « avec groupe réfrigérant », avant de brancher la fiche sur la prise de courant, vérifier si le disjoncteur est sur 0, OFF ou vert. Brancher la fiche et actionner l'interrupteur.

4.6.3 Raccordement au réseau d'évacuation

Le raccordement au réseau d'évacuation est nécessaire si le meuble ne dispose pas de bacs pour recueillir l'eau de condensation qui se forme dans la cuve. Dans ce cas, le tuyau d'évacuation de la condensation doit être raccordé au réseau d'évacuation du local où est installé le meuble.

4.7 Mise en service

4.7.1 Réglages

Les réglages pour le premier allumage sont faits en usine par le fabricant, durant la phase d'essai.

Les valeurs de réglage des paramètres de fonctionnement sont reportés dans le **Tableau des paramètres** à la page .

Pour modifier les paramètres ci-dessus, se référer à « **Instructions de l'unité de contrôle Carel** » en annexe.

Pour configurer et la description du touches utiliser le manuel de commande électronique attaché.

4.8 Période d'inactivité et remise en service

Aucune mesure particulière n'est prévue pour les périodes d'inactivité prolongée et de remise en service successive du meuble.

5. Mode d'emploi

Les opérations décrites ci-dessous sont à la charge du Client.

5.1 Utilisation correcte du meuble

Noter

Au moment d'utiliser le meuble, veiller à respecter scrupuleusement les indications prévues par le protocole Haccp en ce qui concerne:



l'hygiène personnelle de toutes les personnes chargées de gérer et de manipuler les denrées alimentaires;

la propreté des installations;

le transport des denrées alimentaires;

le maintien de la chaîne du froid;

la conservation des denrées alimentaires.

Noter

En particulier:



les denrées alimentaires doivent arriver des magasins à une température proche de celle utilisée pour la conservation et elles doivent être mises immédiatement dans le meuble.

Mettre des denrées alimentaires ayant une température supérieure à celle du meuble dans ce dernier est néfaste pour les conditions de fonctionnement et risque de nuire à l'état de conservation de la marchandise déjà exposée.

Pour le bon fonctionnement du meuble, il est nécessaire que la disposition de la marchandise n'empêche pas à l'air réfrigéré de circuler.

Noter



Pour les meubles avec vitrine, la vitre doit être levée de façon à atteindre la position maximale d'ouverture et ne rester ouverte que le temps nécessaire aux opérations de chargement et déchargement de la marchandise ou aux opérations de nettoyage. Les pistons servent à lever la vitre et d'élément de sécurité contre la chute accidentelle de cette dernière.

Pour les meubles munis de portillons, ceux-ci ne doivent être ouverts que le temps nécessaire à charger et décharger la marchandise pour éviter une hausse anormale de la température de service du meuble.

5.2 Erreurs à éviter

Interdiction



Ne pas sélectionner une température plus basse que celle relative à la catégorie du meuble; il n'y aurait aucun bénéfice et l'évaporateur se bloquerait.

Ne pas mettre de la marchandise au-delà de la ligne de chargement du meuble pour éviter la formation de givre sur l'évaporateur, ce qui nuit par ailleurs aux conditions thermiques des produits placés correctement.

Ne pas boucher la grille de reprise de l'air située à l'avant du plateau d'exposition.

5.3 Limites de service

Se référer à « **Instructions de l'unité de contrôle** » en annexe.

5.4 Fonctions de contrôle du meuble

Les opérations de contrôle du meuble normalement à la charge du Client sont les suivantes:

- *allumage du meuble;*
- *dégivrage manuel de l'évaporateur;*
- *réglage de la température;*
- *nettoyage et maintenance périodique;*
- *arrêt du meuble.*

Pour effectuer les opérations de contrôle énumérées plus haut, se référer à « **Instructions de l'unité de contrôle** » en annexe.

5.4.1 Dégivrage manuel

Afin d'éliminer la formation de givre sur la surface de l'évaporateur, qui empêche à l'air de circuler correctement, le meuble est équipé d'un système automatique pour le dégivrage périodique, dont la fréquence journalière est pré-établie par le Fabricant durant la phase d'essai.

Il est possible de procéder à un dégivrage manuel en cas de diminution anormale du flux d'air dans la zone de sortie de l'air de réfrigération.

6. Instructions pour la maintenance

6.1 Conseils généraux

Les opérations décrites dans le présent manuel doivent être considérées comme des opérations de maintenance courante et programmée dont l'exécution est **à la charge du Client**.

Les opérations de **maintenance supplémentaire** sont réservées au personnel qualifié et sont décrites dans le « **Manuel de Maintenance** » qui ne fait pas partie du présent manuel.

6.2 Nettoyage périodique



Attention!

Avant de commencer le nettoyage, toujours débrancher le meuble.

Pour nettoyer le meuble:

- Laver **chaque jour** avec du détergent neutre et de l'eau tout autour de la zone d'exposition, en ayant soin d'essuyer ensuite avec un chiffon doux.
- Laver **toutes les semaines** le plateau d'exposition et le fond de la cuve.



Interdiction

Il est strictement interdit d'utiliser des produits acides ou à base d'ammoniaque pour le nettoyage.



Attention!

Veiller à ne pas se blesser avec les ailettes de l'évaporateur, qui risquent d'être coupantes vu leur épaisseur réduite, au moment de nettoyer la cuve du meuble, après avoir enlevé les plateaux d'exposition.

Pour nettoyer le condensateur:

- Vider **chaque jour** l'eau recueillie dans le bac prévu à cet effet.
- Nettoyer au moins **une fois par mois**, avec un aspirateur et un pinceau à soies dures. Un condensateur sale réduit les performances du moteur et augmente la consommation d'énergie.



Mettre des gants pour nettoyer le meuble et le condensateur.

6.3 Maintenance périodique

6.3.1 Vérifier le système de levage



Qualifié

Pour les meubles avec vitrine, faire vérifier **au moins une fois par an** si le système de levage de la vitre fonctionne correctement.

6.4 Maintenance supplémentaire

Les opérations de maintenance à effectuer sur les éléments qui constituent le système de réfrigération font partie de la maintenance supplémentaire.

Se référer au « **Manuel de Maintenance** ».

6.5 Recherche des pannes/troubleshooting



Qualifié

Les interventions pour rétablir le bon fonctionnement doivent être effectuées par un Technicien/ Frigoriste spécialisé.

Se référer à « **Instructions de l'unité de contrôle** » en annexe.

L'unité de contrôle permet de gérer les signalisations relatives au fonctionnement du meuble, les situations d'alarme avec la description correspondante et les modalités pour rétablir le bon fonctionnement.

7. Instructions pour la démolition et l'élimination

S'assurer que chaque élément du meuble soit éliminé conformément aux normes en vigueur dans le pays où il était utilisé.

Faire très attention aux matériaux énumérés ci-dessous, qui ont été utilisés pour fabriquer le meuble, et en confier le recyclage et/ou l'élimination à une société spécialisée et autorisée:

- *isolations thermiques;*
- *fluide réfrigérant;*
- *composants électriques et électroniques.*



Attention!

Le fluide réfrigérant doit être incinéré. Il s'agit d'une opération très dangereuse dont doit se charger le fabricant du fluide.



Interdiction

Le fluide réfrigérant n'est pas facilement biodégradable.

Il est interdit de le jeter dans les eaux de nappe, dans les fleuves, dans les égouts ou simplement dans le sol.

8. Pièces jointes

8.1 Références à des manuels d'autres fournisseurs

Instructions du panneau de contrôle: ci-joint.

Le schéma de câblage: annexe.

8.2 Déclaration de conformité: ci-joint

CRIOCABIN S.p.A.
35033 Praglia di Teolo (PD) - Italy
Z.I. Selve - Via S. Benedetto, 40/A
Tel. +39 049 9909100
Fax +39 049 9909200
C.F. 01147330284 - P.I. IT 01147330284
www.criocabin.com - sales@criocabin.com

ESPRIT



CRIOCABIN
TASTE PRESERVATION